

**Avis d'attribution d'un marché passé selon la procédure adaptée
de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Villeneuve-Sur-Lot.

Correspondant : M. le Maire, boulevard de la République B.P. 317, 47307 Villeneuve-sur-Lot Cedex, adresse internet : <http://www.ville-villeneuve-sur-lot.fr>

Objet du marché : Réfection du bardage du gymnase Descartes

Type de procédure : Procédure adaptée restreinte

Attributaire du marché :

AR CONSTRUCTION Roche 47110 ALLEZ ET CAZENEUVE

Date d'attribution du marché (date de notification par le pouvoir adjudicateur) : 15 juin 2017

Montant du marché : Cinquante neuf mille deux cent quatre vingt dix neuf euros HT.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16 juin 2017

Le présent avis pourra faire l'objet d'un recours en contestation de la validité du contrat (recours Tropic Travaux Signalisation) auprès du tribunal Administratif de Bordeaux, dans les deux mois qui suivent la présente notification.